

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion plénière du lundi 6 janvier 2020

P.V. N° 19

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Tarek BEN AMOR – Hakim BOUAKSA – Yann BODENES – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – José CAUDMONT – Bernard COTY – Christophe COURET – Christian DELANNOY – Cédric DERVEAUX – Yves FRACHET (représentant du Département Technique) – Florian GONCALVES – Noël LANDON – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Fabrice POREE.

Excusés : MM. Robert ANDRE – Jean Jacques BENHAMOU – Bilel BARHOUMI – Julien DENANTE – Gaëtan DENEUVE – Michel EBRARD – Pierre HOLLECKER – Sébastien HOLLECKER – Bertrand KEMPF – Karim MESSISHA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI –

Assiste à la séance plénière : M. Olivier GONCALVES, membre de la CRA de la ligue de Méditerranée.

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois :** Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**

- **Secteur centre var :** Salle du tir à l'arc à BRIGNOLES, tous les **vendredis de 18h00 à 20h00 à compter du 13/09/19**

- **Secteur ouest varois :** Siège du District du Var à LA GARDE, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19**

VŒUX 2020

- A l'occasion de l'année **2020** qui débute, le Président et les membres de la CDA tiennent à offrir leurs vœux les meilleurs et très sincères de joie, santé, bonheur à :

- Monsieur le Président de la ligue de Méditerranée et son Comité de Direction,
- Monsieur le Conseiller Technique Régional en Arbitrage,
- Monsieur le Président et les membres de la CRA de la ligue de Méditerranée,
- Messieurs les Présidents des District de **PROVENCE**, de **CÔTE D'AZUR**, des **ALPES** et du **GRAND VAUCLUSE**,
- Messieurs les Présidents des CDA des District ci-dessus,
- Monsieur **Pierre GUIBERT**, Président du District du Var de football,
- Monsieur le Vice-Président délégué et secrétaire général du District,
- Messieurs les vices présidents,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction,
- Mesdames les secrétaires administratives,
- Mesdames et Messieurs les présidents de club ainsi qu'à tous leurs licenciés, joueurs et dirigeants,
- Mmes et MM. les arbitres ainsi qu'à leurs familles,
- M. le Président de l'UNAF VAR et son conseil d'administration,
- Mme et MM. les présidents des commissions du district et à leurs membres,
- M. le Conseiller Technique Départemental et Mme la Conseillère Foot Animation,
- Mmes et MM. les délégués et observateurs.

La commission formule également des vœux pour que sur tous les terrains du Var le football soit le grand vainqueur de tous les sports grâce au Fair-play et au respect de tous dans l'observation des règlements et des lois du jeu.

Elle formule également des vœux de prompt rétablissement à l'égard des arbitres ayant été agressés depuis le début de la saison en cours et atteints dans leur chair ou moralement, parfois même les deux à la fois et les assure de son total soutien.

CARNET ROSE

Le Président et les membres de la commission adressent leurs chaleureuses félicitations à **M. Grégory VARGAS**, arbitre de Ligue rattaché à notre District, ainsi qu'à son épouse, pour la naissance de leur petite **Lucile**. Ils souhaitent une très longue vie au bébé et un prompt rétablissement à la maman.

CONDOLEANCES

Ayant appris incidemment le décès de la tante de **M. Romain BOUGET**, membre de la Commission et arbitre de Ligue, le Président et les membres de la CDA lui présentent leurs très sincères condoléances ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et aux proches touchés par ce deuil.

ORDRE DU JOUR

1. Section Discipline.
2. Section Administrative.
3. Comité Directeur et UNAF.
4. Section Désignations.
5. Section Lois du Jeu.
6. Questions diverses.

CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

DES ARBITRES :

- **MM. Stéphane LETANG – Noël LANDON – Habib DAAS – Hakim DEHILI** : récusant un club.
- **M. Julien DENANTE** : mettant un terme à sa carrière d'arbitre à la fin de la saison en cours.
- **M. Abdellatif BOUGHALEM** : excuses pour retard lors d'une rencontre senior D4 du 15/12/19.

- **M. Khalil TABTI** : au sujet de l'agression dont il a été victime lors d'une rencontre senior D4 du 15/12/19. La commission lui exprime toute sa sympathie et son soutien et l'assure qu'elle restera très attentives aux suites disciplinaires données à cette affaire.
- **M. Frédéric AMOROSO** : excuses et justificatif professionnel pour son absence devant la commission de discipline du 12/12/19.
- **M. Jérémy FLEUREAUD** : certificat médical autorisant la reprise de l'arbitrage.
- **M. José CAUDMONT** : nouvelles coordonnées téléphoniques.
- **M. Driss BEN GHOUA** : excuses et justificatif patronal pour son absence lors d'une rencontre de coupe du Var du 21/12/19.
- **M. Thomas Jefferson ROERO** : explications relatives à son indisponibilité tardive des 04 et 05/01/20.
- **M. Haris MERROUCHE** : certificat médical justifiant d'une indisponibilité du 20 au 22/12/19.
- **M. Sofian SAOULI** : nouvelles coordonnées postales.

INDISPONIBILITES :

- M. Thomas Jefferson ROERO : les 04 et 05/01/20.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au Comptable de la CDA :

DES CLUBS :

1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2019/2020 :

- **SC DRAGUIGNAN** : un arbitre pour toutes leurs rencontres U15 D3.

B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **ES FLASSANS** : un arbitre pour leur rencontre U15 D3 du 12/01/20.

2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **STADE TRANSIAN** : informant de l'arrivée tardive de l'arbitra officiellement désigné pour leur rencontre U17 D2 du 15/12/19.
- **ASPTT HYERES** : informant de l'absence de l'arbitre officiellement désigné pour leur rencontre de coupe du Var du 21/12/19.

DIVERS :

- **M. Guillaume JANIN (observateur pour la CDA)** : adressant un rapport relatif à l'agression d'un arbitre lors d'une rencontre senior D4 du 15/12/19. Transmis au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.

ORDRE DU JOUR :

1. Section Discipline.

- Point sur les dossiers en cours :

* Discipline :

< 3 dossiers ont été soumis à l'attention de la commission compétente en matière disciplinaire pour des présomptions de coups à coup à officiel.

< Le 1^{er} a fait l'objet d'une sanction lourde de 2 ans de suspension prononcée à l'encontre du joueur coupable.

< Pour les deux autres affaires, l'une ayant été finalement minimisée par les officiels eux-mêmes et l'autre n'ayant pas été confirmées par les assistants officiels au grand dam de l'arbitre central pourtant molesté, les sanctions ont logiquement été revues fortement à la baisse avec seulement 7 matches de suspension prononcés.

* Appel Disciplinaire :

< Toujours calme plat pour la commission d'appel disciplinaire.

- Point sur les sanctions de Décembre :

< Pas de sanctions infligées au cours du mois concerné.

< Depuis le début de la saison, 43 points ont été retirés et 1230 euros d'amendes ont été infligées aux arbitres en infraction avec le règlement intérieur de la CDA.

2. Section Administrative.

- Point sur les renouvellements : Bilan au 12/12/19 :

< La commission possède un effectif de 247 arbitres répertoriés comme suit :

* 1 international – 1 F2 – 3 F4 – 1 AF3 – 2 FF2 – 1 AFN – 1 JAF – 2 Candidats JAF.

* 20 Seniors Ligue – 1 féminine senior Ligue – 8 JAL.

* 96 Seniors District centraux – 20 ass district – 2 spécifiques FUTSAL – 17 Stag seniors – 1 Stag senior féminine.

* 11 JAD – 1 Féminine JAD – 37 Stagiaires jeunes – 10 Stagiaires féminines jeunes.

< Licenciés : 206 dont 1 féminine pas de dossier médical –

15 arbitres non renouvelés dont deux ont adressé leur dossier médical.

< Au total, 206 arbitres sont actuellement désignables.

- Point sur les frais de dossiers :

< 2 arbitres ne se sont toujours pas conformés au règlement intérieur de la CDA et ne seront donc pas désignés jusqu'à régularisation de leur situation.

3. Comité Directeur et UNAF.

- Comité Directeur :

< Repas des commissions (avec la galette des Rois) programmés pour le jeudi 9 janvier 2020 à 18h30.

- UNAF / VAR :

< Sortie de NOËL effectuée le 21/12/19 et très appréciée par les 60 participants dont de nombreux enfants.

< Prévisions 2020 : Sortie ski en février et Karting en avril pour les adhérents de l'association.

4. Section Désignations.

- Point sur les désignations :

* En l'absence excusée du responsable de la section, l'étude de ce point et des statistiques mensuelles est reportée à la réunion plénière du lundi 3 février 2020.

< **NOTA** : lors de la journée du dimanche 5 janvier 2020 consacrée à la coupe du Var senior, seuls, les arbitres ayant validé leurs tests physiques avec bonus se sont vus désignés à titre de récompense pour officier au centre et ce, quel que soit leur classement actuel.

- Point sur les observations :

* Malgré deux journées reportées, 50% des observations seniors ont été effectuées depuis le début de la saison en cours.

* Pour les observations des jeunes, un léger retard est constaté.

< Bilan depuis le début de la saison en cours : AD1/ 8 sur 16 – AD2/ 8 sur 16 – AD3/ 3 sur 6.

D1/ 11 sur 24 – D2 gr1/ 10 sur 18 – D2 gr2/ 10 sur 16.

D3 gr1/ 15 sur 24 – D3 gr2/ 14 sur 24.

D4 gr1/ 8 sur 18 – D4 gr2/ 2 sur 14 – D4 gr3/ 6 sur 20 – D5/ 6 sur 16.

STA Seniors/ 8 sur 24.

ESP/ 15 sur 36 – JAD/ 16 sur 24 – STA Jeunes/ 9 sur 26.

5. Section Lois du Jeu.

- Point sur la formation dans les secteurs :

* Secteur **BRIGNOLES** : En deux heures de temps réservées à la formation, il devient très compliqué d'effectuer en même temps de la formation initiale et des cours de perfectionnement pour les arbitres confirmés. Une solution devra être trouvée pour l'avenir.

* Secteur **TOULON** : 7 stagiaires soumis à l'obligation d'assister aux cours de formation du mercredi sont en infraction pour le mois de décembre 2019. Ils devront en rendre compte à la commission.

* Bilan du probatoire de Ligue : 5 examens validés – 3 potentiellement validés et 11 en attente de la note du rapport.

* Un stage réservé aux assistants spécifiques est programmé pour la journée du samedi 25 janvier, matin et après-midi. Il se déroulera sur les installations du stade de **LA FARLEDE**.

- Point sur la PFP :

< Depuis le début de saison, une minorité d'arbitres a effectué les QCM mis en place et répondu aux questionnaires mis en place sur la plateforme.

- Formation Futsal :

< Mercredi 08/01/20 1^{ère} séance de travail de perfectionnement de 18h00 à 20h00 au siège du District.

< A compter du 01/02/2020, une formation initiale sera mise en place.

6. Questions diverses.

< Proposition d'effectuer une assemblée générale des arbitres en hiver, en complément de celles de début et fin de saison.

* Après un court débat, cette proposition est rejetée.

A 21h30 l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance plénière.

*Prochaine réunion restreinte
Lundi 13 Janvier 2020 à 18h00*

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire : Jean REDAUD